



CENTRE INTERNATIONAL DE PHONÉTIQUE APPLIQUÉE

LANGUES, COOPÉRATION,
DÉVELOPPEMENT ET CULTURE DE LA PAIX

Programme d'action en faveur d'une culture de la paix. Réponse au questionnaire.

1. L'action du CIPA en faveur de la culture de la paix a été liée à la création par la Chaire Unesco dès 1997 d'un « Réseau interuniversitaire Linguapax ». Le CIPA assure en effet la gestion de ce projet, qui peut être synthétisé comme suit.

L'*objectif* est de diffuser le projet Linguapax auprès des enseignants, de jouer un rôle démultiplicateur au sein de leur région en vue d'apporter la réponse linguistique adéquate au problème de l'éducation aux droits de l'homme, à la démocratie et à la paix, et d'orienter systématiquement l'éducation dans une perspective interculturelle de coopération internationale et de non violence.

Concrètement, l'action des Institutions membres du Réseau consistera en la création au niveau universitaire d'une Cellule LINGUAPAX, chargée de coordonner les différentes initiatives locales, régionales et nationales qui ressortent du Programme approuvé de l'UNESCO en matière de langues.

Selon les possibilités et les compétences des différentes institutions, ces cellules se préoccupent principalement, des objets ci-après, visant à développer une culture de la paix.

1. Droits linguistiques et diversité culturelle.
2. Patrimoine linguistique et relations interculturelles.
3. Didactique des langues et formation des formateurs dans l'esprit LINGUAPAX.

Résultat : une cinquantaine d'universités se sont déclarées intéressées par le projet, mais pratiquement, seule une vingtaine d'entre elles, réparties sur les 5 continents, ont constitué une « Cellule Linguapax » active. Un bulletin semestriel permet un échange d'informations.

Le CIPA publie depuis 1998 sous le titre *Cahiers du Réseau Linguapax Network Bulletin*, un volume annuel contenant des contributions émanant des différentes « cellules ».

2. Principales difficultés rencontrées : l'absence d'un budget de coordination, qui ne permet pas d'aider les institutions membres les moins nanties à participer comme elles le souhaiteraient (notamment à des réunions internationales).

3. Chaque institution ne privilégie que le domaine de ses compétences. A Mons, c'est celui de la didactique des langues, de la formation des formateurs dans l'esprit

Linguapax, notamment dans ses applications à l'aménagement linguistique, plus particulièrement, de l'espace francophone d'Afrique.

4. Des progrès ? Oui, au niveau d'une prise de conscience d'un nécessaire respect de la diversité culturelle et linguistique (Exemple : les « Etats généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne », Libreville, mars 2004).

5. Parmi les obstacles principaux à la promotion d'une culture de la paix : la diffusion des thèses fondamentalistes liées aux sectes religieuses extrémistes et au soutien que leur apportent les médias (et ceux qui les subventionnent) lorsqu'ils confortent la thèse du « Choc des civilisations ».

6. Les moyens les plus puissants à rechercher se trouvent dans l'éducation et dans la diffusion de la culture de la paix par l'écrit.

7. Le CIPA est ouvert à tout partenariat (cf. sa participation active au réseau Linguapax).

8. Le site web de l'Unesco ne nous paraît pas efficient.

9. Notre Conseil d'administration s'est engagé à favoriser, notamment par l'attribution d'aide, une politique de présence et de participation aux initiatives en faveur de la culture de la paix.

10. Les 8 domaines du programme d'action de l'Unesco sont fondamentaux : nous privilégierions le 1^{er} et le 4^e.

11. Pour promouvoir une culture de paix durant les 5 années à venir :
Favoriser l'éducation ;
le respect des langues et des cultures endogènes ;
le multilatéralisme et le dialogue.
Humaniser la mondialisation.